

DELIBERATION

85 (5.1)

Le 25 octobre 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 octobre 2021

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, MONTET-FRANC, KARA, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, COLOMBO, PEPIN, PONSON.

Procurations : Monsieur VOCANSON à Madame BRUEL, Madame BOIS-CARTAL à Madame MONTAGNON, Madame KHEBRARA à Monsieur CHAPOT.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par courrier du 28 septembre 2021, reçu en mairie le 30 septembre 2021, Monsieur Patrick BAYET a démissionné de ses fonctions de Conseiller Municipal.

Conformément à l'article 270 du code électoral, un courrier a été adressé le 30 septembre 2021 à Madame Bernadette PONSON, en sa qualité de suivante sur la liste « Pour un autre envol », pour l'informer de son nouveau statut de Conseillère Municipale et lui demander de bien vouloir confirmer son accord par écrit. Celle-ci a confirmé sa volonté de siéger à l'Assemblée délibérante, par lettre du 4 octobre 2021, reçue le 11 octobre 2021.

Monsieur le Maire indique que, parallèlement à ces échanges de courriers, Madame la Préfète de la Loire a été informée de cette démission, en application des dispositions de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il annonce qu'il convient à présent de procéder à l'installation de cette nouvelle Conseillère Municipale. Puis, le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Madame la Préfète informée de cette modification.

Il ajoute qu'en parallèle, il a abrogé l'arrêté donnant délégations à Monsieur Patrick BAYET, du fait de sa démission. Il précise que Madame Pascale DUMAZET est appelée à prendre des fonctions de Conseillère Municipale Déléguée. Un arrêté sera pris en ce sens.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Bernadette PONSON, en qualité de Conseillère Municipale.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 26 octobre 2021

Le Maire,
François DRIOL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20211026-2021-85-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2021

Affichage : 26/10/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

